



Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 3/4/26

Berger  
Levrault

ID : 031-213104219-20260402-DEL2026\_03\_09-DE

REPUBLIQUE  
FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
HAUTE - GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PINS-JUSTARET

**NOMBRE DE MEMBRES**

**SEANCE du 2 avril 2026**

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	25

L'an deux mille vingt-six et le deux avril à dix-huit heures  
Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est  
réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal  
de la commune, sous la présidence de M. Philippe GUERRIOT,  
Maire.

**DATE  
DE LA CONVOCATION**

27 mars 2026

**DATE D'AFFICHAGE**

27 mars 2026

**Etaient présents : 22**

Mesdames PEREZ, MARTIN-RECUR, TARDIEU, GAMBET, ABADIE, FLAUGERE, BESOMBES,  
SAUVAGE, HARBONN, SAGNIEZ, DEMAJEAN,  
Messieurs GUERRIOT, GAROUSTE, RENOUX, CHARRON, BERGONZAT, LE BOUEDEC, NIECHE,  
BESOMBES, MIJOULE, LICTEVOUT, CAZES,

**Procurations : 03**

M. BONTEMPS avait donné procuration à Mme TARDIEU  
Mme GIRAUD avait donné procuration à M. GAROUSTE  
M. GOUSSET avait donné procuration à M. CHARRON

**Absents : 02**

M. LOISEAU  
Mme SAUVAGNAT

Mme GAMBET a été élue secrétaire de séance à l'unanimité (24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention).

**DELIBERATION N° 2026-03-09**

**Désignation du Correspondant Défense**

La Commune est appelée à désigner un correspondant Défense dont les missions sont  
d'informer et de sensibiliser les administrés de la Commune aux questions de Défense. Le  
correspondant est aussi l'interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du  
Département et de la Région. Pour son information le correspondant défense dispose d'un  
espace d'information dédié sur le site du Ministère de la Défense.

Le correspondant est automatiquement un membre du Conseil Municipal. Il est proposé au  
Conseil Municipal de désigner M Jean-Luc LE BOUEDEC comme correspondant Défense

Le conseil municipal,



Envoyé en préfecture le 03/04/2026

Reçu en préfecture le 03/04/2026

Publié le 31/4/26



ID : 031-213104219-20260402-DEL2026\_03\_09-DE

A l'unanimité (25 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions),

**DESIGNE** en tant que correspondant Défense :

- **Monsieur Jean-Luc LE BOUEDEC**

Ainsi fait et délibéré à Pins-Justaret, le 2 avril 2026  
Pour copie conforme au registre.

Le Maire,

Philippe GUERRIOT

